

Sugestão de citação: Anonym (Ed.): "VI. Discours", em: *Le Spectateur ou le Socrate moderne*, Vol.5\006 (1723), S. 33-38, etidado em: Ertler, Klaus-Dieter / Fischer-Pernkopf, Michaela (Ed.): Os "Spectators" no contexto internacional. Edição Digital, Graz 2011-2019, hdl.handle.net/11471/513.20.1395

E1*

VI. Discours

*Quidquid dignum sapiente, bonoque est.
Hor. L. I. Epist. IV. 5.*

Tout ce qui mérite les soins d'un homme sage & vertueux.

De la FOI & de la MORALE.

La Religion, peut être considerée sous deux Chefs généraux, dont l'un comprend ce que nous devons croire, & l'autre ce que nous devons pratiquer. Par les choses que nous devons croire, j'entens tout ce qui nous est révélé dans la sainte Ecriture, & que les seules lumieres de la Raison ne pouvoient nous découvrir ; par les choses que nous devons pratiquer, je veux dire tous ces Devoirs que la Raison, ou la Religion naturelle nous prescrivent. Je donnerai le nom de Foi aux premieres, & celui de *Morale* aux autres.

Si nous examinons les Personnes les plus accoûtumées à réfléchir, nous trouverons qu'il y en a plusieurs qui élevent tant la nécessité de la Foi, qu'ils en négligent, la Morale ; & qu'il y en a plusieurs autres qui se forment une si haute idée de la Morale, qu'ils ne rendent pas à la Foi l'obéissance qui lui est dûe. L'Homme parfait, ou qui tend à la perfection ne dévroit négliger ni l'une ni l'autre. C'est ce qui paroitra de la derniere évidence, si l'on pese bien les avantages qui nous en reviennent, & qui feront le sujet de ce DISCOURS.

Quoi que les Devoirs du Chrétien se réduissent en général à la Morale & à la Foi, & que chacune ait ses prérogatives en particulier, la premiere l'emporte sur l'autre à divers égards.

1. Parce que presque toute la Morale, suivant l'idée que je viens d'en établir, est d'une nature fixe & immuable, & qu'elle durera dans toute l'éternité lors que la Foi ne subsistera plus & qu'elle sera changée en Conviction :

2. Parce qu'on peut être en état de faire plus de bien, & de se rendre plus utile au monde, par la Morale sans la Foi, que par la Foi sans la Morale :

3. Parce que la Morale donne une plus grande perfection à la Nature Humaine, en ce qu'elle tranquillise l'Esprit, qu'elle calme les Passions, & qu'elle avance le Bonheur de chacun en particulier :

4. Parce que la Règle pour la Morale est beaucoup plus certaine que celle de la Foi, puis que toutes les Nations civilisées du Monde s'accordent sur les Points essentiels de la Morale, autant qu'elles difèrent sur ceux de la Foi :

5. Parce que l'Incrédulité n'est pas d'une nature si maligne que le Vice, ou pour envisager la même raison sous une autre vûe, parce qu'on convient en général qu'un Incrédule vertueux peut être sauvé, sur tout dans le cas d'une ignorance invincible, & qu'il n'y a point de salut pour un Croyant vicieux :

6. Parce que la Foi semble tirer sa principale, si ce n'est pas même toute sa vertu, de l'influence qu'elle a sur la Morale. Nous en serons bientôt convaincus, si nous épluchons en quoi consiste l'excellence de la Foi, ou de notre créance à la Religion révélée.

1. Il me semble donc qu'elle consiste en premier lieu à expliquer divers Points de Morale, & à les porter à un plus haut degré de perfection :

2. A nous fournir de nouveaux & de plus puissans motifs pour nous encourager à la pratique de la Morale :

3. A nous donner des idées plus justes de l'Être suprême, & à nous le rendre plus aimable ; à nous inspirer plus de tendresse pour les autres, & à nous procurer une connoissance plus exacte de nous-mêmes, soit par rapport à la grandeur ou à la bassesse de notre Nature :

4. A nous montrer là noirceur & la disformité du Vice, qui, dans le Système Chrétien, est si énorme, que plusieurs de nos Theologiens nous représentent celui qui possède toutes les Perfections & qui en est le souverain Juge comme un Être qui hait autant le Peché, qu'il aime la Personne sacrée qui en a fait l'expiation.

5. La Foi est la Méthode ordinaire qui nous est prescrite pour rendre la Morale efficace & capable de nous obtenir le Salut.

Je n'ai touché ces divers Articles qu'en termes généraux ; mais tout Homme accoûtumé aux Discours de cette nature peut aisément les étendre plus loin, & en tirer des conséquences qui peuvent lui être utiles dans la conduite de sa vie. Il y en a une qui est si palpable, qu'elle ne sauroit lui échaper ; je veux dire que son Plan de Morale ne peut être exacte, s'il n'est appuïe sur celui de la Foi Chrétienne.

D'ailleurs je poserai trois ou quatre Maximes, qui me paroissent naître de ce que je viens d'avancer :

I. Que nous devons bien prendre garde à n'établir pour un Article de Foi rien de tout ce qui ne sert pas à la confirmation ou au progrès de la Morale.

II. Qu'aucun Article de Foi ne peut être légitime & authentique, s'il afoiblit ou reverse les Devoirs de la Religion, ou ce que j'ai appelé jusques-ici la Morale.

III. Que le Partisan le plus zélé de la Morale, ou de la Religion naturelle, ne sauroit craindre aucun danger de sa profession du Christianisme, tel qu'il est enseigné dans la pureté par notre Eglise Anglicane.

IV. Que, dans tous les Articles douteux, il faudroit examiner, avant que de les admettre, toutes les conséquences fâcheuses qui en peuvent résulter, supposé qu'il soient erronez.

Par exemple sur la Dispute qu'il y a, l'Eglise est en droit de persécuter les Hérétiques, il est certain que la Persecution remplit ceux qui la souffrent de haine, d'animositez & du ressentiment le plus vif ; outre qu'on les engage à professer ce qu'ils ne croient pas, qu'on les prive des plaisirs & des avantages de la Société civile, qu'on les dépouille de leurs biens, qu'on ternit leur réputation, qu'on ruine leurs Familles, qu'on leur rend la vie amere, & qu'on les fait expirer au milieu des suplices les plus cruels. A la vûe de si terribles conséquences, avant que d'agir sur le Principe, d'où elles naissent, ou de le recevoir pour un Article de ma Religion, je voudrois qu'on m'en donnât d'aussi bonnes preuves que celles qu'on peut fournir d'une Vérité mathématique.

Dans ce cas l'injure faite à notre Prochain est évidente ; mais le Principe qui nous y anime est douteux & sujet à la dispute. L'une est une violation manifeste des plus légitimes devoirs de la Morale, au lieu qu'il est très-incertain si le zèle qu'un Homme témoigne pour ce qu'il croit la vraie Foi le justifiera. Si notre Religion produit la Charité aussi bien que le Zèle, je me flate qu'elle n'en donnera jamais de si cruels Exemples. Pour conclusion, je dirai avec un excellent Auteur, *que nous [...] vous assez de Zèle pour nous haïr, mais que nous n'en avons pas assez pour nous aimer les uns les autres.*

C.